

## Tests rapides classe complète–

### Procédure adressée au milieu scolaire

## Résultat positif d'un test de détection rapide d'antigènes Panbio<sup>MC</sup> suivi d'un résultat TAAN<sup>1</sup> positif en centre de dépistage

#### Mise en contexte :

La situation épidémiologique de certaines régions amène à bonifier les mesures de gestion des cas et contacts dans les écoles. Pour ce faire, des tests de dépistage rapide Panbio<sup>MC</sup> seront progressivement déployés pour les élèves d'une classe ayant été en contact avec un élève qui a reçu un résultat positif à la COVID-19 lors d'un test réalisé en centre de dépistage (CDD), à la suite d'un test réalisé à l'école. Autrement dit, lorsque l'école a la confirmation qu'un élève a obtenu un résultat positif (test TAAN en CDD), les élèves de sa classe seront testés à l'aide des tests Panbio<sup>MC</sup>. Le test sera effectué pendant les heures de classe, sur tous les élèves, même si ces derniers n'ont pas de symptômes. Cette mesure se veut un outil supplémentaire de contrôle de la transmission de la COVID-19 dans les écoles et vise à éviter les fermetures de classes.

Lors de la confirmation qu'un élève a obtenu un résultat de test positif par TAAN en CDD à la suite d'un test rapide Panbio<sup>MC</sup> positif effectué à l'école, vous devez suivre les étapes suivantes

1. S'assurer que le matériel nécessaire est disponible en quantité suffisante :
  - a. Tests Panbio<sup>MC</sup> pour tester tous les élèves de la classe.
  - b. Un contenant pour les déchets biomédicaux;
  - c. Équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires pour un minimum de 2 personnes:
    - i. Un masque de qualité répondant aux critères de la norme ASTM F2100 ou de la norme EN14683 type IIR et aux masques attestés BNQ 1922-900 par personne;
    - ii. Une protection oculaire par personne;
    - iii. Vous devez avoir une paire de gants par élève à tester, en plus de gants pour la désinfection avant et après

Se référer à la procédure d'approvisionnement si du matériel est manquant et au besoin, communiquer à l'adresse suivante [covid.equipements@education.gouv.qc.ca](mailto:covid.equipements@education.gouv.qc.ca).

2. Communiquez l'information à votre Centre de services scolaire ou votre Commission scolaire, selon les procédures établies.

---

<sup>1</sup> Test d'amplification des acides nucléiques

3. Appeler le répondant du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de votre région afin de faire la demande de dépistage de la classe en donnant les informations suivantes :
  - a. Nom de l'école et du centre de service scolaire, de la commission scolaire ou de l'établissement privé ;
  - b. Nom de la personne contact à l'école et numéro de téléphone ;
  - c. Adresse de l'école ;
  - d. Nombre d'élèves avec consentement dans la classe concernée ;
  - e. Confirmation que les tests sont disponibles en quantité suffisante pour le nombre d'élèves à tester.
4. Compléter le *Tableau à compléter par le responsable de la classe* ou imprimer la liste des élèves, biffer les élèves pour lesquels vous n'avez pas le consentement, et inscrire un numéro à côté de chaque élève afin de faciliter le dépistage simultané.
5. Le répondant du CISSS ou du CIUSSS enverra une ou des personnes à l'école afin de faire le dépistage auprès de l'ensemble des élèves de la classe, le lendemain ou le prochain jour de classe suivant l'appel.
6. Le répondant du CISSS ou du CIUSSS rappellera la personne contact de l'école pour l'informer de l'identité et de l'heure d'arrivée de la ou des personnes venant effectuer le dépistage.
7. Dans l'intervalle, les élèves continuent leurs activités régulières (ceci inclut leur participation aux activités parascolaires et leur fréquentation du service de garde en milieu scolaire, le cas échéant).
8. L'école prépare l'endroit où s'effectuera le dépistage.
9. À l'arrivée de la ou des personnes venant effectuer le dépistage, les élèves avec consentement se font dépister à tour de rôle dans l'endroit prévu à cet effet (l'élève n'a pas besoin d'attendre 15 minutes dans le local dédié, il peut retourner en classe).
10. Si possible, afin de sécuriser les enfants dans le processus de dépistage, il est recommandé qu'un membre du personnel connu des enfants soit présent dans le local de dépistage.
11. Les élèves pour lesquels il n'y a pas de consentement ne se font pas tester et continuent leurs activités régulières. Les parents de ces élèves sont informés que les élèves de la classe ont été dépistés à l'aide du test Panbio<sup>MC</sup> et il leur est demandé de surveiller l'évolution des symptômes de leur enfant.
12. Les parents des élèves testés recevront une correspondance personnalisée leur indiquant le résultat du test comme le prévoient les consignes habituelles des résultats de tests rapides. La divulgation du résultat à l'élève et aux parents est sous la responsabilité de l'école.
13. L'école doit remplir le formulaire destiné au centre de dépistage lorsque l'élève obtient un résultat positif au test rapide Panbio<sup>MC</sup>.

## Annexe

Tableau à compléter par le responsable de la classe

Inscrire les noms des élèves testés (avec consentement parental)

	Prénom	Nom	Résultat
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			